

Conseil d'école du 15 novembre 2018

personnes présentes :

Les représentants des parents : Mme Taillard (maman Imanol), Mme Tellier (maman de Chloé), Mme Cottonnec (maman de Lisa), Mme Bouttier (maman de Louisa), Mme Cauna (maman d'Eléa et de Mathéo), Mr Chauvin (papa de Loïs)

Les représentantes de la mairie : Mme Clavier, adjointe aux affaires scolaires et Mme Mendes, coordinatrice enfance jeunesse, Mr Aubert conseiller municipal

La représentante des ATSEM : Mme Bardou,

Les enseignantes : Mme Marquez, Mme Benquet, Mme Ygrand, Mme Guivarch

personnes excusées : Mme Marsa, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme A. Chinon, Mme MA Blondeau

1. La présentation des participants

tour de table, chacun se présente

2. Cadre du conseil d'école et rôles des différents partenaires

Lecture d'un texte émanant d'une circonscription des Côtes d'Armor expliquant le cadre du conseil d'école et le rôle des représentants de parents d'élèves.

**3. Les élections des représentants des parents d'élèves
remerciement à l'APE pour avoir préparé le matériel de vote**

Il y a eu beaucoup de votes par correspondance.

En tout, 45,81% de participation.

4. Les effectifs et la répartition, l'organisation pédagogique, la communication.

98 élèves scolarisés pour l'année 2018-2019, ils sont répartis dans 4 classes de double-niveaux.

Enseignant atsem	effectif	TPS	PS	MS	GS
A.Marquez MA.Blondeau K.Geffroy	24	12	12		
S.Benquet A.Lucas	23		11	12	
A.Guivarch A.Chinon ML.Rouault	25			12	13
A.Ygrand A.Chinon V.Bardou	26			10	16
	98	12	23	34	29

Les décloisonnements :

les MS sont divisés en 2 groupes de 17 élèves tous les après-midi de 14h30 à 15h15. Mme Marquez (Mme Blondeau les vendredis) et Mme Benquet abordent avec eux le geste graphique et la phonologie.

Les APC :

Elles ont lieu de 13h30 à 14h30. Le choix du conseil des maîtres est de favoriser les activités de remédiation avec les élèves qui en ont besoin, la compréhension (langage et mathématiques).

Le carnet de suivi des apprentissages :

Le suivi concerne en particulier le domaine du langage (oral et écrit) et des mathématiques.

Les Qrcodes : Suite à une petite formation, l'équipe a appris à créer des Qrcodes, les familles ont reçu une demande d'autorisation afin d'en permettre la diffusion. Toutes les familles ont accepté. Ces Qrcodes permettent de lire des enregistrements collectifs ou individuels rendant compte de la vie de classe, des réussites. Ils peuvent être mis dans le cahier de vie ou dans le carnet de réussite. Ces Qrcodes sont actifs pour l'année scolaire en cours et ne le seront plus l'année suivante.

Remontée positive des parents d'élèves à l'APE de ce nouvel outil.

La communication avec les familles :

Les réunions de rentrée ont permis de présenter l'école et son fonctionnement, puis à chaque enseignante d'expliquer la vie de sa classe et l'organisation des apprentissages.

Remontée positive des parents d'élèves à l'APE.

La fiche navette permet de faire passer les mots d'informations, elle part dans les familles le vendredi. Si les enfants vont à la garderie, les fiches navettes sont dans la bannette sur le bureau et sont à prendre par les familles. Si l'APE a des mots à mettre il est préférable de les donner le jeudi .

Les mails permettent de communiquer très rapidement (*Remontée très positive des parents d'élèves à l'APE*).

L'école peut être jointe par téléphone, s'il n'y a pas de réponse, il y a possibilité de laisser un message. Il y a possibilité pour les parents de prendre des rendez-vous avec les enseignantes s'ils souhaitent s'entretenir avec elles sur la scolarité de leur enfant.

La journée de l'élève :

Il y a le temps scolaire et le temps périscolaire. Votre enfant est sous la responsabilité des enseignantes de 8h35 à 12h et de 14h30 à 16h30 (de 13h30 à 14h30 s'il a APC).

Pour toutes questions concernant la garderie, la cantine, les TAP ou la sieste, les enseignantes ne peuvent pas toujours donner une réponse immédiate.

Les questions des parents d'élèves à l'APE concernant le portail famille (nouvelle organisation des inscriptions aux services périscolaires), le déroulement de la pause méridienne ont été transmises à la coordinatrice enfance-jeunesse de la municipalité dont ils dépendent.

Mme Mendes, en ce qui concerne le portail famille, souligne que cela se met en route, globalement le fonctionnement est bon. Il est possible d'inscrire les enfants pour toute l'année.

La mairie fait preuve de beaucoup de souplesse : le tarif majoré n'a été mis en place que depuis début novembre. De plus, il est possible d'annuler ou d'inscrire tardivement son enfant en envoyant un mail à portailfamille@breteil.fr en amont, en justifiant du changement.

Pour les familles ayant beaucoup de changements d'emploi du temps il faut prendre contact avec les services (téléphone ou mail), cela permet de comprendre les différentes situations.

Les bénéfices de la mise en place du portail famille sont importants : Le logiciel permet de pouvoir prévoir l'encadrement nécessaire (des animateurs supplémentaires) pour la garderie du matin et du soir (ces services ainsi que la restauration scolaire et les TAP sont agréés jeunesse et sport, le taux d'encadrement pour la maternelle est de 1 adulte pour 14 enfants). Le logiciel permet également une meilleure gestion de la facturation.

Certains parents trouvent le logiciel compliqué à utiliser, les remarques sont entendues. La mairie fait en sorte de maîtriser l'outil avant d'envisager tout changement.

En ce qui concerne la communication de ce qui est fait sur le temps des TAP : il y a des documents téléchargeables sur le portail famille.

La restauration scolaire : une étude acoustique va être faite ensuite cela sera pris en compte pour envisager des solutions d'amélioration. Le conseil municipal porte une réflexion sur cette thématique. Les chaises des petits ont déjà été changées au début de l'année 2018 (plus hautes, pour que le personnel puisse mieux aider à la prise des repas, moins bruyantes), un nouveau rideau de séparation entre l'espace des petits et celui des grands va être installé. Le Projet Alimentaire d'Etablissement (PAE) est consultable sur le portail famille.

5. Le règlement intérieur (lecture et soumis au vote)

Une relecture de celui de l'année dernière est faite : vérification et changement si nécessaire.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

6. La charte de la laïcité

lecture

dimanche 9 décembre : la journée de la laïcité.

Nous avons retenu le thème de l'égalité. Les enfants vont apprendre un chant, puis aussi à chanter tous ensemble. Du 3 au 7 décembre, plusieurs répétitions collectives seront nécessaires et en parallèle, les classes préparent une fresque afin de garder une trace de cette action.

Le vendredi 7 décembre, nous inviterons Monsieur le Maire et les conseillers municipaux, Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale et les parents pour leur présenter ce chant que tous les élèves auront travaillé.

7. La sécurité : PPMS et vigipirate

Les parents ont rempli en début d'année scolaire une fiche de renseignements sur laquelle ils ont renseigné les personnes autorisées à venir chercher les enfants. Les enseignantes ne peuvent confier les enfants qu'aux personnes indiquées. Si au cours de l'année, ils souhaitent rajouter des nouvelles personnes, ils doivent l'indiquer par un écrit à l'enseignante.

Le parking : stationnement des voitures plutôt en marche arrière, les accès piétons sont prévus : ne pas passer par la zone de circulation des voitures. Nous vous remercions de tenir vos enfants par la main.

Les portes de l'école sont fermées à clé toute la journée. Il y a une sonnette à l'extérieur de l'école pour les arrivées en dehors des horaires d'ouverture et de fermeture de l'école. L'alerte vigipirate étant toujours en vigueur, un adulte est présent aux ouvertures et aux fermetures de l'école. Nous remercions les familles de respecter au mieux ces horaires (8h45, 12h, 14h20, 16h30).

Les exercices incendie et Les exercices du PPMS

Nous sommes dans une période de vigilance renforcée. Au niveau de la circonscription une chaîne téléphonique est mise en place afin d'être réactif.

A l'école, des exercices incendies (au moins 2 par an) sont mis en place. Nous avons effectué un premier exercice le 21 septembre. Nous avons évacué l'école en moins de 4mn (un peu plus pour la classe de Mme Guivarch qui doit cheminer par le parking avant d'atteindre le point de ralliement).

Depuis quelques années la mise en place du PPMS dans chaque école est en vigueur. Pour notre commune il concerne les risques chimiques et un protocole a été élaboré afin de se confiner. Les ATSEM sont en charge d'isoler les ouvertures (portes et fenêtres) pendant que les enseignantes sont avec les élèves dans leur classe. Un exercice est prévu le vendredi 16 novembre à 11h30 dans l'année.

Des exercices intrusions/attentats vont s'ajouter à ce PPMS dans un volet annexé. Un exercice intrusion (se cacher) et un exercice attentat (fuir) doit être effectué dans les écoles. Nous avons fait un exercice le 19 octobre avec les élèves de MS et GS. Les élèves se sont cachés où ils pouvaient dans leur classe et ne faisaient aucun bruit. L'exercice a duré 15 minutes et un bilan a été fait aux enfants. Un nouvel exercice sera effectué durant l'année scolaire.

Une information a été distribuée aux familles concernant la sécurité et les protocoles prévus à l'école.

8. Le projet d'école 2016-2020 et les projets de l'année

Le projet d'école :

Axe 1 : responsabiliser chacun pour améliorer la cohérence au sein de l'école au service de la fluidité des parcours

- s'approprier le règlement collectif
- mettre en œuvre des moments d'échanges entre les classes
- utiliser le carnet de suivi
- renforcer la liaison GS-CP

Axe2 : personnaliser le parcours de chaque élève

- organiser des ateliers de langage différenciés
- construire le carnet de suivi pour qu'il soit un outil personnalisé

Volet parcours citoyen : mettre en place les règlements d'école et de classe, imagés chaque année ; responsabiliser les élèves dans la vie de l'école et le respect des personnes et des locaux ; développer un comportement responsable en écologie.

Volet parcours d'éducation artistique et culturelle : GS au musée, tous les niveaux : cirque/danse/m Marionnette/musique ; étude approfondie de l'œuvre d'un auteur/rencontre d'auteur

volet numérique : utiliser les tablettes et ordinateurs pour des apprentissages : logiciels, appareil photo, enregistreurs/écoute, traitement de texte, par les enseignants utiliser le vidéoprojecteur comme ressource documentaire.

Les projets 2018-2019 au regard du projet d'école (voir tableau en annexe):

- Année autour du développement durable :
3 Visites de l'exploitation maraichère de M Roump, Nettoyons la nature le vendredi 28 septembre (*Remontée positive des parents d'élèves à l'APE de cet événement, les enfants en ont parlé chez eux*) , animation tri des déchets du SMICTOM, un fruit à l'école (les jeudis nous sommes livré d'un fruit) et 3 animations par an (la première a eu lieu mercredi 14 novembre autour de la confection de smoothies à la poire -pomme), mise en place d'un composteur.
- Découverte d'arts vivants: un spectacle proposé par la compagnie Lillico (MS-GS Ploc), le spectacle de Anne Pia (TPS-PS et PS-MS), pour tous, le spectacle de Noël "Tao pêcheur de lune", puis au mois de Mars "l'après-midi d'un foehn", en juin "Momotaro".
- Découverte d'arts visuels: exposition Le Grand Bestiaire 2 des ateliers Art Terre début novembre. Nous proposons une vente de livres et d'affiches aux familles. Poursuite du projet plastique en décembre: les enfants créeront les décorations de Noël dans le cadre du projet inter-classes. Le défi: les décorations seront entièrement composées d'objets, emballages récupérés.
- Séances à la médiathèque: 6 accueils par classe
- Lire et faire lire: Mme Ferré, bénévole de l'association, intervient les jeudis de 11h à 11h45. Elle lit des livres à des petits groupes d'enfants. Elle interviendra sur les quatre classes de l'école. En novembre et décembre, elle prend des petits groupes de la classe de Mme Guivarch, puis Janvier-février, Mme Ygrand; mars-avril, Mme Benquet; mai-juin , Mme Marquez.

- Semaine de Noël: lundi 17 décembre à 15h30 les enfants pourront voir un spectacle de la compagnie Malle à Théâtre "Tao pêcheur de lune". Vendredi 21 décembre, le père Noël passera dans les classes et offrira un livre à chacun. Le spectacle et l'achat des livres sont financés par l'amicale laïque et la subvention de Noël donnée par la mairie.
- La ludothèque de Pleumeleuc.
- La semaine de la maternelle, la rencontre sportive pour les MS-GS. Du 19 au 23 mars. Accueil des parents dans les classes.
- Musée Manoli par deux classes (MS/GS aude et TPS/PS alexandra, MS/GS aurélie et PS/MS sylvie)
- La rencontre avec les correspondants classe de MS-GS.

9- Les budgets

Les subventions de la mairie (fonctionne en année civile: de janvier à décembre)

- actions éducatives : 26euros/élève = 2678 (103 élèves en janvier 2018)
 - fournitures scolaires : 23euros/élève = 2369
 - dépenses courantes et fonctionnement : 3151,50
 - budget investissement : 1400 (meubles casiers, tableau blanc, bacs BCD, matériel de motricité, banc)
- Au total la mairie verse 9598,50 euros à l'école maternelle.
- Arbre de Noël : 8,50/élève, ce budget est directement versé à l'amicale laïque qui en organise les dépenses (financement d'un spectacle et l'achat de livres individuels).

Le budget alloué par l'amicale laïque

En organisant des temps forts (marché de Noël, vide grenier, fête de l'école...) et des ventes ponctuelles (photos des fratries, chocolats...) l'amicale laïque reverse une partie des bénéfices aux 2 écoles publiques. Cette année, elle accorde un budget de 2019 euros à l'école maternelle. Ce budget viendra compléter celui de la municipalité pour le financement des différents projets de l'année (spectacles, sorties...)

Le compte OCCE et assurance (permet de à l'équipe enseignante de compléter les financements des projets)

Année 2017/2018

Charge: 3283,06€

- achats de produits pour cessions: 922,81€ (photos et bonnets de piscine des GS)
- adhésion et assurance occe et logiciel compta coop: 274,84€ (2,16 par enfants)
- charges des activités éducatives: 2085,41€ (cuisine 107,06€, ferme 593,00€, lillico 725,00€)

Produit: 2735,43€

- vente de produits pour cession: 1396,43€ (photos et bonnets)
 - subventions d'état des collectivités: 1339,00€
- Les ventes des photos de classe et de livres au marché de Noël rapportent à l'école 476,22€ et 33,40€.

Année 2018/2019

Charge: 558,20€

- adhésion et assurance occe: 253,96€ (2,18 par enfants)
- charges des activités éducatives: 304,24€ (lillico: 290€)

Produit: 68€

participation volontaire des familles à la cotisation OCCE: 68€ récoltés et permettent de financer une petite partie de la cotisation (31 familles ont participé).

Demande de travaux:

Remerciement à la mairie pour avoir refait les marquages de la cour.

Dans la cour, la haie a été enlevée car elle était envahie par les ronces, une nouvelle clôture a été mise. La plantation d'arbustes pour recréer une haie est prévue, il a été proposé que les enfants y participent. L'achat d'un deuxième panier de basket pour la cour permettra aux plus petits de jouer aussi. Le service technique le mettra en place du panier de basket.

L'achat d'un composteur: il a été monter et installer au niveau de la cour.

Les prochaines demandes : travaux de rénovation des peintures intérieures, la mise en place d'un petite clôture pour délimiter l'espace vert qui n'est pas dans le champ visuel des enseignantes afin de faciliter la surveillance des récréations et l'achat et montage d'un abri de jardin (sera demandé en budget investissement).

fin du conseil à 21h
secrétaire de séance :Mme Guivarch